

APRÈS LA 3^E...



... Je choisis mon orientation !

Édition 2025

En
partenariat
avec



ORIENT'
EST

Janvier 2025

Région Grand Est - 1 place Adrien Zeller - 67070 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :
Le Président de la Région Grand Est

En partenariat avec : Onisep - Office national d'information
sur les enseignements et les professions
12 mail Barthélemy Thimonnier - 77437 Marne-la-Vallée

Maquette : Citeasen

Crédits Photos : Cyrille Beudot, Pascal Bodez, Michel Christen, Christian
Creutz, Stephan Deneuvelaer, Christophe Jung, Christophe Manquillet,
Jean-Luc Stadler, Jean-Christophe Verhaegen - Région Grand Est / Adobe
Stock

CONSTRUISEZ LE MONDE DE DEMAIN, LE VÔTRE !



Au printemps de cette année, vous allez devoir faire vos premiers choix d'orientation. Après quatre belles années au collège, vous voilà tout proches d'entrer dans une nouvelle phase de votre vie : le lycée, avec ses multiples possibilités, qui sont autant d'opportunités pour vous.

Pour vous aider, la Région Grand Est a le plaisir de vous proposer ce guide, dans lequel vous trouverez toutes les informations utiles pour vous accompagner dans la construction de votre projet.

Alors, foncez ! Vous avez tout pour réussir !

FRANCK LEROY

PRÉSIDENT DE LA RÉGION GRAND EST

Pour accéder à plus d'informations sur ce que tu es en train de lire, scanne les QR code que tu trouveras au fil des pages !



Les étapes à suivre pour préparer mon orientation	4
Les sites internet que je peux consulter	6
Les personnes pour m'aider dans mes choix	7
Les différentes possibilités de formations après la 3 ^e	9
Mon futur établissement	10
Mes questions... Nos réponses !	12
Je découvre un secteur professionnel qui pourrait me plaire	14
Je m'informe sur les métiers d'avenir en Région Grand Est	16
Je suis en situation de handicap ou j'ai des besoins éducatifs particuliers	18
Les avantages dont je peux bénéficier	19
Maintenant, je fais le point !	20



LES ÉTAPES À SUIVRE POUR PRÉPARER MON ORIENTATION

BON À SAVOIR

Faire un stage pendant les vacances scolaires, après le collège, est-ce possible ?

Oui ! Des périodes d'observation en entreprise pendant les vacances scolaires, d'une durée maximale de 1 semaine, sont possibles. Il faut prendre contact avec la CCI (chambre de commerce et d'industrie) de ton département ou la CMA (chambre de métiers et de l'artisanat). L'objectif de ces périodes est de découvrir l'entreprise, les métiers et les activités d'un environnement professionnel. Pour cela, une convention de stage doit être signée entre l'entreprise, toi, tes parents, et l'organisme (CCI, CMA, etc.).

ATTENTION : ces stages ne sont pas proposés dans tous les départements.



DÉCOUVRE COMMENT FAIRE
UN STAGE PENDANT LES VACANCES
SCOLAIRES

1 Je réfléchis à mon projet

SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2024

- Je fais le point sur mes aptitudes scolaires, mes goûts et mes centres d'intérêt.
- Je m'informe et consulte des ressources sur les formations et les métiers sur Internet.
- J'échange avec mon professeur principal, le professeur documentaliste de mon collège. Le psychologue, chargé de l'orientation (PsyEN), du collège peut aussi me conseiller. Je peux prendre rendez-vous avec lui soit dans mon établissement soit dans un CIO (centre d'information et d'orientation).

2 Je trouve un stage

...SEPTEMBRE - FÉVRIER 2025...*

Le stage de 3^e est l'occasion pour moi de découvrir le monde du travail, partager le quotidien de professionnels, bénéficier d'une expérience concrète et voir si le secteur choisi correspond à mes envies et mon projet d'orientation.

Pour m'aider :

- Je discute de ma recherche de stage avec ma famille, mes voisins, les commerçants de mon quartier, etc.
- Je contacte les amis de ma famille, les parents de mes camarades, je rends visite aux entreprises près de chez moi ou qui m'intéressent.
- Je valorise ma candidature. Mon professeur principal peut m'aider à écrire une lettre de motivation !

***À noter** : les périodes de stage peuvent varier selon les établissements.

3 J'indique mes intentions d'orientation

JANVIER - MARS 2025

- Je formule une ou plusieurs intentions de voie d'orientation sur le service en ligne Orientation (SLO) ou je complète la fiche de dialogue (ou fiche navette).
- Je consulte sur le service en ligne Orientation ou sur la fiche dialogue l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. Cet avis n'est pas définitif et constitue une base d'échange avec mon professeur principal et le PsyEN pour préparer mes choix définitifs.



4 J'explore les différents établissements de formation

FÉVRIER - MARS 2025

Je me rends à des événements (semaine des lycées professionnels, portes ouvertes, mini-stage...) pour découvrir des lycées, des CFA (centres de formation d'apprentis) et leurs formations. Ce sera, par exemple, l'occasion de visiter les lieux (ateliers, internats...), de rencontrer des jeunes en formation, des professeurs, etc.



5 J'indique mes choix définitifs d'orientation

MAI - JUIN 2025

- Je consulte, avec mes parents, sur le service en ligne Affectation (SLA), les offres de formation après la 3^e dans les établissements publics, privés, sous statut scolaire et en apprentissage, partout en France.
- Je formule mes choix définitifs d'orientation sur le service en ligne Orientation ou avec la fiche de dialogue et je saisis mes demandes d'affectation sur le service en ligne Affectation (SLA), ou je complète la fiche préparatoire à l'affectation. Je peux indiquer plusieurs demandes par ordre de préférence.

6 Le conseil de classe se prononce sur mon orientation

JUIN 2025

Le conseil de classe formule une proposition d'orientation :

- Elle correspond à ma demande et devient alors la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement.
- Elle ne correspond pas à ma demande : le chef d'établissement organise alors un entretien avec mes parents et moi, à la suite duquel il prend une décision définitive. Si cette décision ne nous convient pas, mes parents disposent de 3 jours ouvrables pour faire appel auprès d'une commission.

BON
À SAVOIR

Et si je redouble ?

À titre exceptionnel et face à des difficultés d'apprentissage importantes et récurrents, le conseil de classe peut demander mon redoublement. Le chef d'établissement vous rencontre ta famille et toi et décide ensuite d'acter le redoublement. Si tu redoubles, tu peux bénéficier d'un accompagnement pédagogique particulier, un PPRE (programme personnalisé de réussite éducative), par exemple. En cas de désaccord, ta famille peut faire appel de la décision. Un seul redoublement est possible à l'issue des classes de 5^e, de 4^e ou de 3^e.



DÉCOUVRE COMMENT T'INSCRIRE
DANS UN ÉTABLISSEMENT
POUR LA RENTRÉE



LES SITES INTERNET QUE JE PEUX CONSULTER

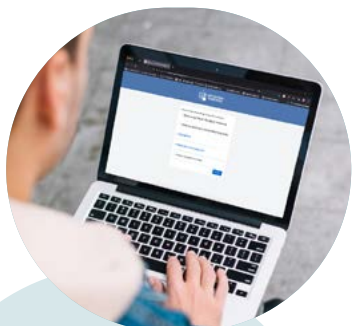


Le site **Orient'Est**

Sur ce site de référence pour mon orientation après la 3^e en Région Grand Est :

- J'utilise le **moteur de recherche** pour trouver de l'information sur les métiers, les formations et les établissements ;
- Je consulte l'**Agenda** pour découvrir les dates des **journées portes ouvertes**, salons, forum des métiers, etc. ;
- Je recherche dans l'**Annuaire** pour connaître les lieux dans ma Région où trouver conseil ;
- Je me rends sur **experiencespro.grandest.fr** pour accéder aux **offres de stages** et de **contrats d'apprentissage**.

CONSULTE LE SITE
ORIENTEST.FR



Mon bureau numérique

MONBUREAUNUMERIQUE.FR

Outil central dans ta scolarité, tu retrouveras sur Mon bureau numérique une rubrique "**S'orienter en Grand Est**" avec des ressources de la Région et de ses partenaires. Tu as dû recevoir des accès individuels pour t'y connecter. Les parents ont également leurs propres accès.

La chaîne Youtube **Orientation Grand Est**

Retrouve de nombreuses **vidéos** pour découvrir des métiers et des formations à travers le **témoignage de jeunes** sur leur formation et le quotidien du métier pour lequel ils sont formés. Également, des **interviews de professionnels** sur les secteurs qui recrutent, sur les talents recherchés et des reportages sur les entreprises de la région qui accueillent des stagiaires et s'engagent dans la formation de jeunes intéressés par l'apprentissage.

DÉCOUVRE LA CHAÎNE YOU TUBE
ORIENTATION GRAND EST



Le site **Onisep**

Sur ce site, tu trouveras des quiz, des articles, des activités, des tchats... qui te permettront d'explorer, de découvrir un maximum de possibilités et de réfléchir à la construction de ton parcours orientation.

CONSULTE LE SITE ONISEP.FR



NOUVEAUTÉ

À partir de janvier 2025, tu auras accès à la plateforme Avenir(s) dans laquelle tu pourras construire petit à petit ton parcours d'orientation et conserver toutes tes recherches et réflexions durant toutes tes études.

AVENIRS.ONISEP.FR



LES PERSONNES POUR M'AIDER DANS MES CHOIX



Dans ton quotidien, plusieurs personnes peuvent te conseiller mais le plus important pour toi est de t'adresser à la personne avec qui tu te sens le plus à l'aise.

» Au collège

Le psychologue de l'Éducation Nationale (PsyEN)

Il est là pour t'aider dans l'élaboration progressive de ton projet d'orientation. Renseigne-toi auprès du secrétariat du collège pour prendre rendez-vous avec lui.

Ton professeur principal

Il a un rôle central de suivi de ton orientation. Il coordonne les discussions entre toi, le PsyEN, les membres de l'équipe éducative et tes parents.

Tes camarades de classe

Certains ont des frères et sœurs plus âgés qui sont déjà au lycée, dans l'enseignement supérieur ou en apprentissage à qui tu pourrais parler.

» En dehors du collège

Tes proches

En matière d'orientation, l'aide pour trouver sa voie est parfois plus proche qu'on ne le pense ! Tes parents, frères et sœurs, ta famille proche ou élargie, tes amis... peuvent être de bons conseils car ils sont passés par des étapes par lesquelles tu vas passer, ou exercent les métiers qui t'intéressent.

Les professionnels

Les professionnels que tu as pu rencontrer lors de ton/tes stages, des visites d'entreprise, des journées portes ouvertes, des salons, dans ton quotidien (ton dentiste, le chauffeur de car...) ont une expérience qu'ils pourraient te partager ou des réponses à t'apporter.

Et pourquoi pas, les membres d'associations, les animateurs de club, etc. que tu connais.

Les centres d'information et d'orientation (CIO) : tu peux y prendre rendez-vous pour rencontrer un conseiller, seul ou accompagné.



RETROUVE LA LISTE DES CIO SUR LE SITE ORIENT'EST

BON À SAVOIR

Mon orientation en ligne

L'Onisep et ses conseillers répondent gratuitement à tes questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers, par téléphone (service accessible aux personnes sourdes et malentendantes grâce à la plateforme Aceco), par tchat ou par e-mail.

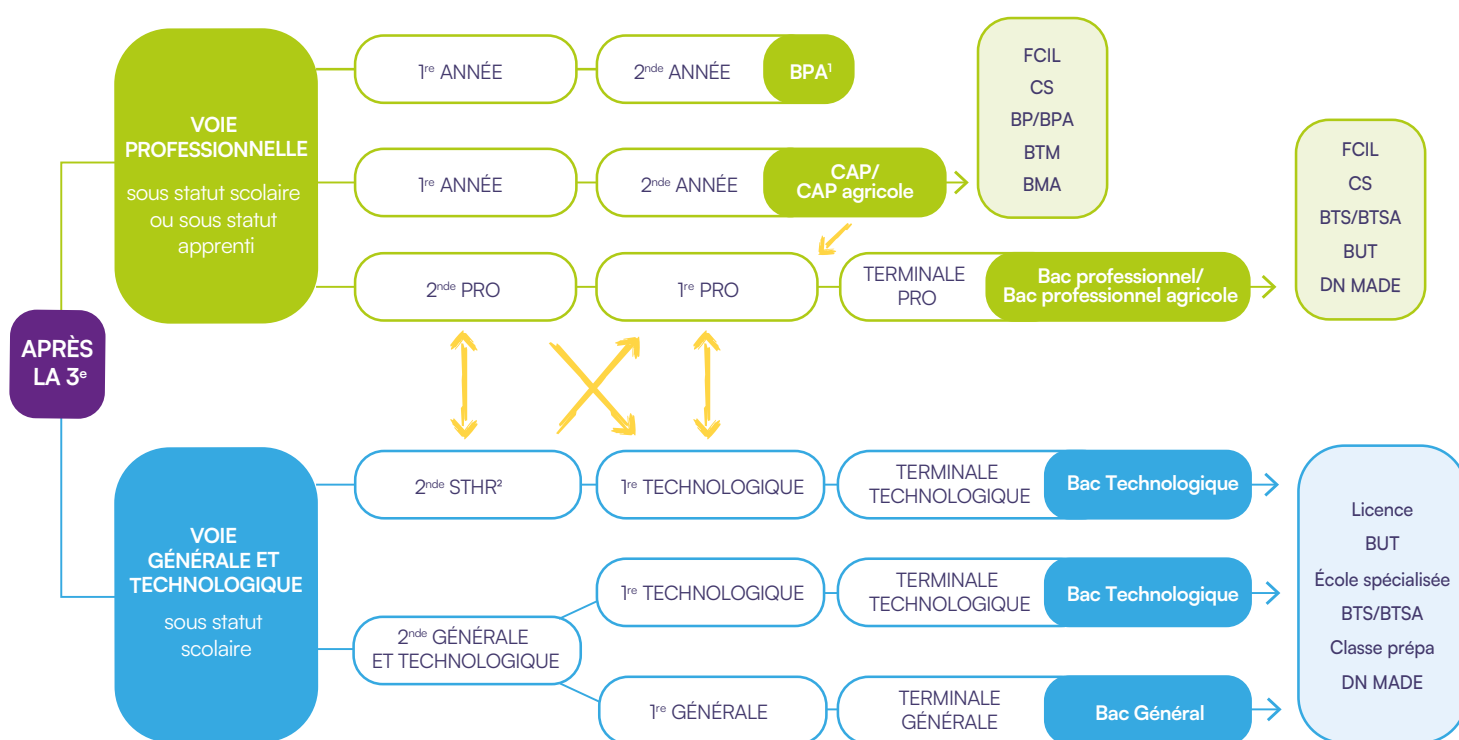


MONORIENTATIONENLIGNE.FR



LES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS DE FORMATIONS APRÈS LA 3^E

Après la 3^e, tu as le choix entre 2 voies d'orientation, la **voie professionnelle** et la **voie générale et technologique**. Les principales différences entre ces voies sont la durée, les enseignements dispensés, les poursuites d'études possibles et le type d'établissement.



SIGLES

BMA : brevet des métiers d'art

BP/BPA : brevet professionnel/brevet professionnel agricole

BTM : brevet technique des métiers

BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur/brevet de technicien supérieur agricole

BUT : bachelors universitaire de technologie

CAP/CAP agricole : certificat d'aptitude professionnelle/certificat d'aptitude professionnelle agricole

CS : certificat de spécialisation (agricole)

DE : diplôme d'État

DMA : diplôme des métiers d'art

DN MADE : diplôme national des métiers d'art et du design

FCIL : formation complémentaire d'initiative locale

STHR : sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration



LE SAVAIS-TU ?

Après la 3^e, un élève qui souhaite préparer un bac professionnel choisit soit une spécialité de Bac pro, soit **une famille de métiers de 2nde pro.**

Les familles de métiers regroupent 2 à 10 spécialités de bac professionnel. Une 2nde pro de famille de métiers est donc commune à plusieurs spécialités. À la fin de l'année de 2nde pro, l'élève choisit une spécialité de Bac pro qu'il poursuit en 1^{ère} pro.

» CAP / CAP Agricole

Premier niveau de qualification professionnelle, le CAP vise l'acquisition de **techniques précises pour exercer un métier.** La **poursuite d'études est envisagée**, notamment en bac professionnel. Le CAP se prépare en **1, 2 ou 3 ans**, en fonction du profil et des besoins du candidat.

» Bac Professionnel / Bac Professionnel Agricole

Décliné dans de nombreuses spécialités, le bac professionnel offre un **accès direct à l'emploi ou une poursuite d'études**, notamment en BTS/BTSA. Il offre une **qualification reconnue sur le marché de l'emploi et répond à la demande des entreprises** de la production et des services.

PLUS D'INFORMATIONS
SUR LA 2^{NDE} PRO ET
LES FAMILLES DE MÉTIERS ICI



» Bac Général

Le baccalauréat général vise la **poursuite d'études supérieures, principalement en université ou en classes préparatoires.** La voie générale se compose d'**enseignements communs, d'enseignements de spécialité** et d'**enseignements optionnels.**

» Bac Technologique

Le baccalauréat technologique associe culture générale et technologique. Il se prépare **en 2 ans dans un lycée après une classe de seconde générale et technologique.** Il se décompose en **8 voix différentes** (S2TMD, ST2S, STAV, STD2A, STHR, STI2D, STL, STMG) au choix et prépare davantage à la **poursuite d'études qu'à l'emploi immédiat.**





MON FUTUR ÉTABLISSEMENT

Ton projet d'orientation est défini (ou presque !), tu dois maintenant trouver ton établissement. Cette étape peut être compliquée. Pour que tu puisses faire ton choix, les informations ci-dessous peuvent t'aider !

Lycées publics ou privés ?

Les **lycées publics** sont par définition gratuits et ouverts à tous. Les **lycées privés** eux sont payants et opèrent une sélection de leurs élèves.

Les **enseignements sont les mêmes dans un lycée public et un lycée privé**. Tous suivent les programmes écrits par le ministère de l'Éducation Nationale.

Aucune différence également pour les épreuves terminales.

Tous les lycées de France disposent des mêmes sujets et des mêmes grilles de notation.



Apprentissage ou statut scolaire, une question à me poser !

Dans le cas d'une poursuite d'études en voie professionnelle, il faut t'interroger sur le modèle d'enseignement qui te conviendrait le mieux.

Si tu choisis de te former par la **voie de l'apprentissage**, tu es salarié, avec un contrat de travail et une paye. Tu alternes des semaines en entreprise et des semaines en cours au sein d'un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) ou une UFA (unité de formation par apprentissage) en lycée professionnel.

Et le **statut scolaire**, c'est quoi ? Comme au collège, tu te rends en classe, dans un lycée, pour suivre des matières d'enseignement général et professionnel.

Quelle que soit la modalité, sous statut scolaire ou apprentissage, tu passeras les mêmes examens et tu auras le même diplôme à la fin.

Zoom sur les enseignements optionnels de 2^{nde} et enseignements de spécialités de 1^{ère}

Dans les filières générales et technologiques, en plus des enseignements communs obligatoires, en 2^{nde}, tu peux choisir des **enseignements optionnels** parmi différentes matières (art, langue, activité physique, etc.).

En classe de 1^{ère}, tu devras choisir des **enseignements de spécialités**, cette fois obligatoire. Si tu as une idée de ce que tu veux faire plus tard, il est intéressant de faire ce choix en fonction de ce qui est demandé par les écoles post bac.

Pour plus d'informations :

HORIZONS21.FR



INFO +

Un stage est instauré pour l'ensemble des élèves de 2^{nde} générale et technologique. Ce stage d'observation se déroule en entreprise, en administration ou en association et dure deux semaines, du 16 au 27 juin 2025. Tu pourras ainsi approfondir ta découverte des métiers et être aidé à préparer tes choix d'orientation.





Le savais-tu ?

Dans l'enseignement secondaire, des dispositifs te permettent de suivre un parcours de formation spécifique pour développer tes compétences !

- Les **sections internationales** accueillent dans une même classe des élèves français et étrangers. Les sections internationales sont ouvertes uniquement à la voie générale et existent dans 18 langues vivantes. Elles ont vocation à préparer au BFI (Bac Français International).
- Les **sections européennes** sont ouvertes aux lycéens de la voie générale, technologique et professionnelle. Ces sections ont pour objectif de favoriser la maîtrise avancée d'une langue vivante par les élèves.
- Les **sections binationales** (Abibac, Bachibac, Esabac), à partir de la classe de 2nde des voies générales et technologiques, permettent la délivrance du baccalauréat général et de son équivalent dans le pays concerné (Allemagne, Espagne, Italie).
- Les **sections sportives** permettent aux jeunes de concilier leur cursus scolaire avec une pratique sportive renforcée.



Comment rechercher mon futur établissement ?

Sur le site **Orient'Est**, tu peux trouver un établissement via le moteur de recherche de 2 façons :

- » En recherchant directement le nom de l'établissement pour avoir des informations sur celui-ci ;
- » En recherchant une formation et en accédant à la liste des établissements préparant cette formation.

Pour chaque établissement, retrouve les informations pratiques (adresse, téléphone, site internet, internat...), les langues, les enseignements optionnels dispensés, les sections sportives, les formations proposées, etc.

ORIENTEST.FR



À partir d'avril, tu peux également te connecter sur le SLA (service en ligne affectation) pour y rechercher les formations et les établissements concernés ainsi que les débouchés.

Vérifie la faisabilité de ton projet avec ton professeur principal, le PsyEN ou le chef d'établissement.

Comment me rendre dans l'établissement ?

Même si ce que tu veux faire doit rester la priorité, la **localisation de l'établissement** peut être importante dans ton choix.

Prends connaissance des **itinéraires possibles** en transports en commun et scolaires sur le site de Fluo Grand Est.

FLUO.GRANDEST.FR



Et l'internat ?

Il s'adresse aux élèves volontaires, domiciliés loin de leur établissement ou de la formation choisie. Certains internats publics sont des internats d'excellence : en plus des cours, les élèves bénéficient d'un accompagnement pédagogique personnalisé.

Plus d'informations sur l'internat :

GRANDEST.FR/ACCOMPAGNER-15-29-ANS/ETUDIER-MEILLEURES-CONDITIONS-LYCEE/





MES QUESTIONS... NOS RÉPONSES !

La transition entre le collège et le lycée représente une étape importante dans ta scolarité. Ces deux niveaux d'enseignement diffèrent à bien des égards, tant sur le plan académique que social. Tu te poses des questions ? Lycéen, étudiant et apprenti, ainsi que des experts de l'orientation y répondent !

Comment je peux gérer le passage du collège au lycée ?

Cours, devoirs, révisions, activités extrascolaires... C'est tout mon emploi du temps que j'ai dû revoir ! Il a fallu que j'apprenne à prioriser mes tâches pour ne pas être dépasser par ce que je devais faire. J'ai pu compter sur mes professeurs pour m'aider à m'organiser. Mon meilleur allié : un agenda !

LIAM, lycéen en classe de Terminale



Le lycée, c'est plus dur que le collège ?

Les exigences ne sont plus les mêmes au lycée qu'au collège. J'avais plus de travail et j'ai dû prendre de nouvelles habitudes et revoir mon organisation de travail. J'ai adoré suivre de nouvelles matières même si le programme était plus important qu'au collège. Mes notes ont un peu baissé au début mais sont très vite remontées grâce au conseil de mes professeurs : revoir mes cours de la journée chaque soir !

EMMA, apprentie



Quels sont les grands enjeux du lycée ?

Le programme est plus riche, les méthodologies de travail (comme la prise de notes) sont différentes... Mes professeurs m'ont aidé à m'adapter au mieux aux changements, à gagner en autonomie et à m'épanouir ! En 2^{nde}, j'avais le sentiment que le bac et « l'après lycée » étaient encore loin... Mais tout passe très vite donc réfléchir à son orientation dès le départ permet d'avancer plus sereinement !

JULES, étudiant en BTS Communication





Si je me trompe dans mon orientation, est-ce que je peux changer ?

Rassurez-vous, l'orientation n'est pas définitive et il est tout à fait possible de changer de voie. Ce qui compte, c'est de vous donner une première direction qui correspond à vos envies, vos possibilités et vos centres d'intérêt du moment. Ensuite, au cours de votre parcours, si vous vous rendez compte que ce choix ne vous convient pas, des passerelles existent. L'important, c'est d'être curieux, de bien se renseigner, et de ne pas avoir peur de demander de l'aide.

AURÉLIE, Psychologue de l'Éducation Nationale



Je ne sais pas quoi faire plus tard, c'est grave ?

Pas du tout ! À votre âge, il est tout à fait normal de ne pas encore avoir de projet professionnel précis. L'orientation est un cheminement qui prend du temps, et l'objectif de cette année de 3^e est aussi de vous aider à mieux vous connaître. Profitez du stage d'observation, des journées portes ouvertes, des journées d'immersion, des échanges avec vos professeurs pour explorer différentes pistes. Et surtout, sachez que même les adultes changent parfois de métier ou découvrent de nouvelles passions plus tard dans leur vie. Prenez le temps de réfléchir et ne vous mettez pas trop de pression.

EMMANUEL, professeur de sciences économiques et sociales



C'est quoi Parcoursup ? Est-ce que je dois m'en préoccuper maintenant ?

Parcoursup est une plateforme nationale qui permet aux élèves de terminale de faire leurs vœux pour les études supérieures (université, BTS, BUT, prépas, écoles spécialisées, etc.). Vous n'avez pas besoin de vous en préoccuper dès la 3^e, mais il est utile de comprendre que ce sera un outil important pour vous dans quelques années. Pour l'instant, concentrez-vous sur votre orientation au lycée : choisir une voie (générale et technologique ou professionnelle) la plus adaptée à vos projets et à vos envies. Vous serez accompagné à chaque étape et à utiliser Parcoursup le moment venu.

DAVID, Psychologue de l'Éducation nationale



TU AS UNE QUESTION ?

Retrouve sur « Mon orientation en ligne » sur le site [Onisep.fr](https://www.onisep.fr), des conseillers peuvent répondre à tes questions, par téléphone, e-mail ou tchat.

[MONORIENTATIONENLIGNE.FR](https://www.monorientationenligne.fr)



JE DÉCOUVRE UN SECTEUR PROFESSIONNEL QUI POURRAIT ME PLAIRE

Tu n'as pas d'idée précise ou tu souhaites approfondir tes idées, accède à des informations, par secteur professionnel, sur les diplômes de la voie professionnelle : les différents métiers, les formations pour y parvenir, les poursuites d'études, des chiffres clés...



**Agriculture,
animaux,
paysage**



Alimentation



**Automobile,
engins,
aéronautique**



**Bâtiment,
travaux publics**



Bois, forêt



**Commerce,
vente,
accueil**



**Gestion,
administration**



**Hôtellerie,
restauration,
tourisme**



Industries



Métiers d'art



Numérique



**Propreté,
sécurité**



**Santé,
social,
bien-être**



**Transport,
logistique**





JE M'INFORME SUR LES MÉTIERS D'AVENIR EN RÉGION GRAND EST

Les **métiers d'avenir** ouvrent la voie à une **multitude d'opportunités d'emploi** sur la totalité du territoire du **Grand Est**. S'orienter professionnellement vers l'une de ces carrières d'avenir garantit non seulement l'acquisition de **compétences** pertinentes pour **évoluer** professionnellement tout au long de ta vie, mais également l'assurance de trouver **rapidement un emploi** dans des **secteurs dynamiques** et en **constante évolution**.



La transition écologique

Les métiers de la transition écologique sont classés en deux catégories. Les métiers verts dont la finalité est de préserver notre environnement et les métiers verdissants dont les compétences évoluent pour intégrer les enjeux environnementaux.

Les métiers qui recrutent

- Installateur de panneaux photovoltaïques
- Technicien de maintenance / d'exploitation
- Électromécanicien / Électrotechnicien
- Chef de projet énergies renouvelables
- Ingénieur procédés / produits
- Canalisateur
- Tuyauteur / Chaudronnier
- Ingénieur en efficacité énergétique

Quelques chiffres

Les métiers verts représentent
13 000 emplois (100 000 emplois d'ici 2030)
et les métiers verdissants plus de 310 000.
+ 77 % d'offres d'emploi en 2023

Pour en savoir +

[ORIENTEST.FR/METIERS-D-AVENIR/
ECOLOGIE-ENERGIE](https://orientest.fr/metiers-d-avenir/ecologie-energie)



L'industrie

16% des salariés du Grand Est travaillent dans l'industrie. Cela représente 219 000 personnes dont un peu moins de la moitié travaille dans la métallurgie, les autres secteurs étant l'agroalimentaire, la chimie, la plasturgie, le papier carton, le textile, le médicament, et l'imprimerie.

Les métiers qui recrutent

- Régleurs
- Agents de maîtrise en fabrication mécanique
- Dessinateurs en électricité et en électronique
- Chaudronniers, serruriers, métalliers.
- Techniciens en mécanique et travail des métaux
- Soudeurs

Quelques chiffres

6 400 entreprises dans la Région
9 % des salarié(e)s ont moins
de 25 ans
20 % sont des femmes
85 % des emplois sont en CDI

Pour en savoir +

[ORIENTEST.FR/METIERS-D-AVENIR/INDUSTRIE](https://orientest.fr/metiers-d-avenir/industrie)





Le soin et le social

Les métiers du soin et du social vous offrent l'opportunité de mettre vos compétences au service des autres. Accessibles à tous niveaux de qualifications, ils vous permettent d'évoluer tout au long de votre vie professionnelle grâce à de nombreuses passerelles de formation.

Les métiers qui recrutent

- Infirmier
- Métiers de la petite enfance
- Assistant de service social
- Éducateur spécialisé
- Aide-soignant
- Aide à domicile

Quelques chiffres

277 800 travailleurs et travailleuses

87 % de femmes

86 % des emplois en CDI

30 % à temps partiel

Pour en savoir +

[ORIENTEST.FR/METIERS-D-AVENIR/
SOIN-ET-SOCIAL](https://orientest.fr/metiers-d-avenir/soin-et-social)



Le numérique

Les métiers du numérique connaissent une expansion rapide dans le Grand Est. La demande croissante de compétences dans ce domaine ouvre des perspectives de carrière diversifiées, dans des secteurs aussi variés que le commerce électronique, la santé et la gestion des données.

Les métiers qui recrutent

- Techniciens en électricité et en électronique
- Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité et en électronique
- Techniciens des services aux utilisateurs en informatique
- Ingénieurs et cadres d'étude en informatique, chefs de projets
- Employés et opérateurs en informatique
- Techniciens d'études et de développement en informatique

Quelques chiffres

+ 2 300 emplois sur 10 ans

84 % des emplois sont en CDI

20 % des salarié(e)s sont de femmes

65 % ont un niveau Bac +2 ou plus

Pour en savoir +

[ORIENTEST.FR/METIERS-D-AVENIR/NUMERIQUE](https://orientest.fr/metiers-d-avenir/numerique)





JE SUIS EN SITUATION DE HANDICAP OU J'AI DES BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

En 3^e, tu dois effectuer un choix important en t'orientant soit vers la voie professionnelle, soit vers la voie générale et technologique. Faisons le point sur les mesures d'accompagnement possibles.

Continuité de l'accompagnement après la 3^e

Si au collège, tu as bénéficié d'un PAP (plan d'accompagnement spécialisé), d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation) et/ou d'un PAI (projet d'accueil individualisé), ils se poursuivent à l'identique au lycée; si tes besoins évoluent, il est possible de les adapter.

L'accompagnement par un AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) existe aussi dans les voies professionnelle, générale et technologique.

L'accompagnement par un Sessad (service d'éducation spéciale et de soins à domicile) se poursuit jusqu'à l'âge de 20 ans.



Tu souhaites avoir plus d'informations sur les dispositifs d'accompagnement et les établissements adaptés ?

Renseigne-toi auprès du chef d'établissement et de ton professeur principal !

Où me former ?

- » Tu peux intégrer un établissement scolaire « classique » pour suivre le même programme que les autres élèves de la classe avec des aménagements plus ou moins importants.
- » Tu peux aller dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) de lycée. C'est un dispositif qui regroupe de petits effectifs d'élèves ayant des besoins spécifiques.
- » Les Établissements régionaux d'enseignement adapté (ÉREA) accueillent des élèves qui ont davantage de difficultés.
- » Si tu as besoin de soins permanents ou à temps partiel, tu peux être scolarisé en établissement médico-social sur avis de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Ta scolarisation peut être assurée à l'intérieur de l'institut, au sein d'une unité d'enseignement, par des professeurs des écoles spécialisés détachés de l'Éducation Nationale. Dans certains établissements, l'unité d'enseignement se situe au sein même du lycée.
- » Pour l'apprentissage, dans tous les CFA, un référent handicap accueille les futurs apprentis en situation de handicap et les informe sur les aménagements de la scolarité : il peut t'aider à trouver un employeur et être un intermédiaire entre tes tuteurs et toi pour faciliter ton arrivée dans l'entreprise.



LES AVANTAGES DONT JE PEUX BÉNÉFICIER

En tant que futur lycéen ou futur apprenti, tu te demandes quelles sont les aides dont tu peux bénéficier ? Bourses, logement, mobilité... voici quelques pistes à explorer !

Pour plus d'informations :

[GRANDEST.FR/AIDES](https://www.grandest.fr/aides)



Jeun'Est m'accompagne partout !

C'est un site, une appli et une carte pour les lycéens.

Selon ton profil, tu bénéficies d'avantages dans la culture (cinéma, spectacle, festival, livre), le sport, la formation premiers secours, le transport et des bons plans. Tu as la possibilité de participer à des jeux-concours et de retrouver des actualités, des infos pratiques et toutes les aides qui peuvent te soutenir dans tes projets.

Pour plus d'informations :

[JEUNEST.FR](https://www.jeunest.fr)



L'internat

Si tu souhaites recourir à l'internat, la Région Grand Est propose, depuis la rentrée 2023, la nuitée à l'internat à 1€ par mois (voir conditions) dans tous les lycées publics du Grand Est.

Pour plus d'informations :

[GRANDEST.FR/ACCOMPAGNER-15-29-ANS/ETUDIER-MEILLEURES-CONDITIONS-LYCEE](https://www.grandest.fr/accompagner-15-29-ans-etudier-meilleures-conditions-lycee)



Pour toute question, tu peux contacter le gestionnaire de ton établissement !

Mobilité internationale, pourquoi pas moi ?

La Région Grand Est soutient les lycéens des filières professionnelles qui souhaitent effectuer, dans le cadre de leur formation, leur(s) stage(s) en entreprise à l'étranger.

Cette expérience te permettra de pratiquer une langue étrangère au quotidien et en milieu professionnel, d'appréhender des méthodes de travail différentes, de t'adapter à un nouvel environnement social et culturel, d'améliorer tes compétences, de gagner en confiance et de valoriser ta formation.

Pour plus d'informations :

[GRANDEST.FR/VOS-AIDES-REGIONALES/SOUTIEN-REGIONAL-MOBILITES-LYCEENS](https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/soutien-regional-mobilites-lyceens)



Les transports

Viens je t'emmène... en train, en car régulier ou en car scolaire ! Avec l'appli Fluo, planifie tes déplacements en Grand Est, selon tes envies et bénéficie de tarifs préférentiels !

Pour plus d'informations :

[FLUO.GRANDEST.FR/SCOLAIRE](https://www.fluo.grandest.fr/scolaire)



LE SAVAIS-TU ?

Dès la classe de 2nde, tu recevras, un ordinateur portable avec des manuels scolaires et des ressources numériques !



MAINTENANT, JE FAIS LE POINT !

Ce guide a été créé pour te donner des informations utiles pour t'aider dans ton orientation. Maintenant à toi ! Utilise ces dernières pages pour t'interroger sur ce que tu as retenu et ce que tu dois maintenant faire.

Les secteurs professionnels qui pourraient m'intéresser :

- Agriculture, animaux, paysage
- Alimentation
- Automobile, engins, aéronautique
- Bois, forêt
- Bâtiment, travaux publics
- Commerce, vente, accueil
- Gestion, administration
- Hôtellerie, restauration, tourisme
- Industries
- Métiers d'art
- Numérique
- Propreté, sécurité
- Santé, social, bien-être
- Transport logistique
- Autres :



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Mes idées de **métier** :

- »
- »
- »
- »
- »

La **voie** que je pense choisir après la 3^e :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 2 nd e Générale et Technologique | <input type="checkbox"/> En apprentissage |
| <input type="checkbox"/> 2 nd e Bac professionnel | <input type="checkbox"/> Sous statut scolaire |
| <input type="checkbox"/> CAP | |

Les **établissements** où j'aimerais aller :

- | | |
|---------|---------|
| » | » |
| | |
| | |
| » | » |
| | |
| | |

Date des **journées portes ouvertes** :

- | | |
|----------------------|----------------------|
| » Quel lycée ? | » Quel lycée ? |
| | |
| Date ? | Date ? |
| » Quel lycée ? | » Quel lycée ? |
| | |
| Date ? | Date ? |



Il faudrait que j'échange avec :

- »
- »
- »
- »

Il faudrait que je consulte :

- »
- »
- »
- »

Les questions que je me pose :

- »
- »
- »
- »

Ce que je dois faire dès demain pour trouver ma voie, une formation, un établissement où je veux aller, etc.

1.
2.
3.
4.
5.



Pour toutes tes questions
et bien plus, rendez-vous
sur orientest.fr



ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Siège du Conseil régional
1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
+33 (0)3 88 15 68 67

Hôtel de Région
5 rue de Jéricho
CS70441
51037 Châlons-en-Champagne Cedex

Hôtel de Région
place Gabriel Hocquard
CS 81004
57036 Metz Cedex 01



www.grandest.fr